



# MODIFICATION DE SOUMISSION No.1 AMENDMENT TO TENDER

Dossier No – File No  
5P308-14-0767/A

Projet - Project  
Bâtiment du magasin – Stabilisation de la structure – LHNC Sault Ste-Marie

Date limite au plus tard -  
Closing Date on or before  
**Mercredi, 23 septembre 2014 à 2 heures**

Date d'émission – Date of issue  
11 septembre 2014

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION – THE PURPOSE OF THIS AMENDMENT IS TO GIVE EFFECT TO THE FOLLOWING

## CHANGEMENTS:

### Page 10 - SA06 DURÉE DES TRAVAUX

#### SVP supprimé :

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux avant le 31 mars 2016.

#### SVP remplacé par :

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux le ou avant le 31 mars 2015.

### Page 11 - FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION APPENDICE 1 -

#### SVP supprimé :

1. Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigé par le Canada.

#### SVP remplacé par :

1. Les prix de ventilation des coûts seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à ce document sera corrigé par le Canada.

**SVP supprimé :**

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux (y compris, mais sans s'y limiter, l'installation et la désinstallation) qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

**SVP remplacé par :**

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux (y compris, mais sans s'y limiter, l'installation et la désinstallation).

**\*\*\* SVP voir ci-joint la base de paiement**

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS INCLUSES DANS LES INSTRUCTIONS DE TRAVAIL DEMEURENT LES MÊMES / ALL OTHER CONDITIONS INCLUDED IN THE WORK INSTRUCTIONS REMAIN THE SAME.**

Par la présente nous reconnaissons avoir reçu la version modifiée des instructions et nous attestons avoir modifié notre soumission en conséquence.

We hereby acknowledge receipt of the amendment instructions and confirm that provisions therefore have been made in our tender.

**Pour être prise en considération, toute soumission devra être accompagnée d'un exemplaire signé de la présente modification.** Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur/courriel avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 418-648-5392

**Signed copy of this amendment must accompany each tender in order that the tender be considered.** If your submission has already been sent, please sign and send this amendment by fax / email with any revisions made to your bid price, at our office before the deadline. Fax: 418-648-5392.

Signé - Signed	Titre - Title	Date
Société - Company		

# MODIFICATION # 1

## FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

### SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

1) Description des travaux :

**Bâtiment du magasin – Stabilisation de la structure – LNHC Sault Ste-Marie**

2) N° de l'invitation à soumissionner : **5P308-14-0767/A**

### SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_ NEA : \_\_\_\_\_

### SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au à Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

### SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DE LA SOUMISSION

La soumission ne peut être retirée pour une période de 30 jours suivant la date de clôture de l'invitation.

### SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

### SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux **le ou avant le 31 mars 2015.**

### SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à son offre une garantie de soumission, conformément à IG08 – Exigences relatives à la garantie de soumission de R2710T – Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission.

### SA08 SIGNATURE

\_\_\_\_\_  
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (en lettres moulées ou en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

## MODIFICATION # 1

### FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION APPENDICE 1 -

1. Les prix de ventilation des coûts seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à ce document sera corrigé par le Canada.
2. Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

### MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

(a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux (y compris, mais sans s'y limiter, l'installation et la désinstallation)

**MONTANT FORFAITAIRE (MF):**  
Excluant les taxes applicables

\$
----

Remarque: Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.